
NATURA 2000

FORMULAIRE STANDARD

POUR LES ZONES DE PROTECTION SPECIALE (ZPS)

POUR LES SITES ELIGIBLES COMME SITES D'INTERET
COMMUNAUTAIRE (SIC)

ET

POUR LES ZONES SPECIALES DE CONSERVATION (ZSC)

1. IDENTIFICATION DU SITE

<i>1.1. TYPE</i>	<i>1.2. CODE DU SITE</i>	<i>1.3. DATE DE COMPILATION</i>	<i>1.4. MISE A JOUR</i>
B	FR8201777	200510	200603

1.5. RELATION AVEC D'AUTRES SITES DE NATURA 2000

1.6. RESPONSABLE(S):

DIREN Rhône-Alpes / SPN-IEGB-MNHN

1.7. APPELLATION DU SITE:

LES ADRETS DE TARENTEISE

1.8. INDICATION DU SITE ET DATES DE DÉSIGNATION/CLASSEMENT:

DATE SITE PROPOSÉ ÉLIGIBLE COMME SIC:

199501

DATE SITE ENREGISTRÉ COMME SIC:

DATE DE CLASSEMENT DU SITE COMME ZPS:

DATE DE DÉSIGNATION DU SITE COMME ZSC:

2. LOCALISATION DU SITE

2.1. COORDONNÉES DU CENTRE

LONGITUDE

E 6 44 5

W/E (Greenwich)

LATITUDE

45 36 33

2.2. SUPERFICIE (HA):

467,00

2.3. LONGUEUR DU SITE (KM):

2.4. ALTITUDE (M):

MIN

1145

MAX

2014

MOYENNE

1588

2.5. RÉGION ADMINISTRATIVE:

CODE NUTS

FR717

NOM DE LA RÉGION

Savoie

% COUVERT

100

2.6. RÉGION BIOGÉOGRAPHIQUE

Alpine



Atlantique



Boreale



Continentale



Macaronesienne



Mediterranéenne



3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

3.1. TYPES D'HABITATS présents sur le site et évaluation du site pour ceux-ci:

TYPES D' HABITAT ANNEX I:

CODE	% COUVERT	REPRÉSENTATIVITÉ	SUPERFICIE RELATIVE	STATUT DE CONSERVATION	EVALUATION GLOBALE
6520	80	A	C	B	B

3.2. ESPECES

mentionnées à l' Article 4 de la Directive 79/409/CEE

et

figurant à l'Annexe II de la Directive 92/43/CEE

et

évaluation du site pour celles-ci

3.2.a. ESPECES - OISEAUX visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.b. ESPECES - Oiseaux migrateurs régulièrement présents sur le site non visés à l'Annexe I de la directive 79/409/CEE du Conseil

3.2.c. ESPECES - MAMMIFERES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.d. ESPECES - AMPHIBIENS et REPTILES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.e. ESPECES - POISSONS visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2.f. ESPECES - INVERTEBRES visés à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.2 g. ESPECES - PLANTES visées à l'Annexe II de la directive 92/43/CEE du Conseil

3.3. Autres espèces importantes de Flore et de Faune

(B = Oiseaux, M = Mammifères, A = Amphibiens, R = Reptiles, F = Poissons, I = Invertébrés, P = Plantes)

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1. CARACTERE GENERAL DU SITE

Classes d'habitats	% couvert.
Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	20
Prairies semi-naturelles humides, Prairies mésophiles améliorées	80
Couverture totale	100 %

Autres caractéristiques du site

Le secteur concerné se localise en haute Tarentaise et se répartit sur deux vallées :

- la première s'étend de Moutier à Bourg-Saint-Maurice (axe Nord-Est)
- la deuxième va de Moutier jusqu'à Champagny-en-Vanoise (axe Est).

Le site est concerné par l'étage montagnard supérieur à subalpin (1100-2000 m).
Le climat est montagnard-continentale froid et humide.
Les roches-mères sont basiques : calcaires et marnes.
La topographie de pentes est moyenne à forte.
Les sols sont moyennement à assez fortement fumés (prairies mésotrophiques).
Les prairies sont pâturées ou fauchées (parfois de manière précoce avec possibilité de regain d'arrière-saison en climat favorable) ; un pâturage tardif est également possible.

4.2. QUALITE ET IMPORTANCE

Les Adrets de Tarentaise présentent un caractère climatique particulier avec de faibles précipitations.
L'activité agricole est importante. Cette dernière concerne plus particulièrement la fabrication d'un fromage à pâte cuite pressée AOC : le Beaufort. L'intérêt des prairies de fauche réside dans une diversité floristique importante due à des pratiques agricoles en équilibre avec le milieu.

On peut signaler la présence de prairies à Astrance majeure et Trisète jaunâtre [Astrantia majoris-Trisetetum flavescentis], dont les variations sont encore très mal connues.

En ce qui concerne la flore, on ne signale pas d'espèces végétales protégées ou menacées au plan national. Par contre, certaines espèces de ce site sont protégées dans d'autres régions, comme par exemple l'Anémone à feuilles de Narcisse (qui est protégée dans le Jura).

4.3. VULNERABILITE

L'intensification des pratiques agricoles apparaît comme le facteur limitant du maintien dans un état favorable de l'habitat 6520 "prairies de fauche de montagne".

4.4. DESIGNATION DU SITE

Objectifs et principes de gestion

- Faire connaître et reconnaître le patrimoine naturel des Adrets de Tarentaise
- Maintenir une activité agricole diversifiée et non intensive.

4.5. REGIME DE PROPRIETE

Terrains privés majoritaires (90%) ; quelques propriétés domaniales et communales (10%).

4.6. DOCUMENTATION

Cahiers d'habitats (Prairies fauchées montagnardes et subalpines des Alpes et du Jura).

5. PROTECTION DU SITE ET RELATIONS AVEC CORINE

5.1. TYPES DE PROTECTION aux niveaux national et regional

CODE	% COUVERT.
FR16	18

5.2. RELATION AVEC D'AUTRES SITES PROTEGES

désignés aux niveaux national ou régional:

TYPE CODE	NOM DU SITE	TYPE DE CHEVAUCHEMENT	% COUVERT.
FR16	Parc national de la Vanoise (zone périphérique)	*	18

désignés au niveau international:

5.3. RELATION AVEC DES SITES CORINE BIOTOPES

6. IMPACTS ET ACTIVITES SUR LE SITE ET AUX ALENTOURS

6.1. IMPACTS ET ACTIVITES GENERAUX ET PROPORTION DE LA SUPERFICIE DU SITE AFFECTE

IMPACTS ET ACTIVITÉS SUR LE SITE

CODE	INTENSITÉ	% DU SITE	INFLUENCE
102	A B C	5	+ 0 -
140	A B C	75	+ 0 -

IMPACTS ET ACTIVITÉS AUX ALENTOURS du site

6.2. GESTION DU SITE

ORGANISME RESPONSABLE DE LA GESTION DU SITE

GESTION DU SITE ET PLANS

7. CARTE DU SITE

Carte physique

<i>N° NATIONAL DE LA CARTE</i>	<i>ECHELLE</i>	<i>PROJECTION</i>	<i>DONNEES NUMERISEES DISPONIBLES(*)</i>
IGN n°3532	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	
IGN n°3534	100000	Lambert Conformal Centre (FR)	

() Référence à l'existence de données numérisées*

Photographie(s) aérienne(s) jointe(s):

8. DIAPOSITIVES

4. DESCRIPTION DU SITE

4.7. HISTORIQUE